

## 1. CALENDRIER

### Critérium national para-aviron et aviron adapté – engagements libres

- Lundi 02 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 17 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Vendredi 20 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Vendredi 27 septembre 18h00 réunion des délégués

## 2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 500 m – finales samedi 29 septembre				
17	SH1x et SF1x PR1	17h30	1 rameur en couple PR1 et 1 rameuse en couple PR1	
18	SH1x et SF1x PR2	17h40	1 rameur en couple PR2 et 1 rameuse en couple PR2	
19	SH1x et SF1x PR3	17h50	1 rameur en couple PR3 et 1 rameuse en couple PR3	
20	SH2x open	18h00	2 rameurs et/ou rameuses en couple open (PR1, PR2, PR3)	
21	SM4+ PR3	18h10	4 rameurs et rameuses en pointe avec barreur jambes, tronc et bras	dont 1 femme minimum
22	SH1x PR3-ID	18h20	1 rameur en couple aviron adapté	
23	SF1x PR3-ID	18h30	1 rameuse en couple aviron adapté	
24	SH4Yx/+ PR3-ID	18h40	yolette à 4 rameurs et/ou rameuses en couple ou pointe aviron adapté	
25	SM2x PR3	18h50	1 rameur handi (classifié pointe et couple) et 1 rameur valide en couple	dont 1 femme

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap. Les épreuves en SH1x PR3-ID et SF1x PR3-ID sont courues en embarcations libres avec flotteurs facultatifs.

### Classification

Tous les rameurs devront avoir été classifiés avant le début des épreuves.

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 27 septembre avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante: [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)

### Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 17 à 25 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 17 à 25 du critérium national para-aviron et aviron adapté peuvent en plus participer à une seule des épreuves 1 à 9 du championnat de France sénior sprint.

### Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

## 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 28 septembre à partir de 13h00 séries qualificatives para-aviron et aviron adapté
- à partir de 17h30 finales para-aviron et aviron adapté

## 5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association sportive de Gérardmer – Tél. 06 87 44 75 71 – [C88009@ffaviron.fr](mailto:C88009@ffaviron.fr)

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

### Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	<ul style="list-style-type: none"> <li>course pour l'attribution des couloirs de la finale A</li> </ul>
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B</li> </ul>
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C</li> <li>les 3 premiers en finale A, les autres en finale B</li> </ul>
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)</li> <li>les 3 premiers en finale A, les autres en finale B</li> <li>les 3 premiers en finale C, les autres en finale D</li> </ul>
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 24 meilleurs temps des séries sont placés au temps en quart de finales les autres en finales de classement</li> <li>les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D</li> <li>les 3 premiers en finale A, les autres en finale B</li> <li>les 3 premiers en finale C, les autres en finale D</li> </ul>

### Grille de progression

#### Système de 7 à 12 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1			1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 1T-RS 2T-RS
			3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

#### Système de 13 à 18 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1			1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
		DF A/B1	1-S1 1-S2 2-S3 2T-RS 3T-RS 6T-RS
S2			4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
		DF A/B2	1-S3 2-S1 2-S2 1T-RS 4T-RS 5T-RS
S3			7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

#### Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	option 1	option 2		
S1			1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
		DF A/B1	1-S1 1-S2 2-S3 2-S4 1T-RS 4T-RS	1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 1T-RS 4T-RS
S2			4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
		DF A/B2	1-S3 1-S4 2-S1 2-S2 2-S3 2T-RS 3T-RS	1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2T-RS 3T-RS
S3			1-DF C/D1 1-DF C/D2 2-DF C/D1 2-DF C/D2 3-DF C/D1 3-DF C/D2	1-DF C/D1 1-DF C/D2 2-DF C/D1 2-DF C/D2 3-DF C/D1 3-DF C/D2
		DF C/D1	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS
S4			4-DF C/D1 4-DF C/D2 5-DF C/D1 5-DF C/D2 6-DF C/D1 6-DF C/D2	4-DF C/D1 4-DF C/D2 5-DF C/D1 5-DF C/D2 6-DF C/D1 6-DF C/D2
		DF C/D2	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

# SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

## Système 25 partants et plus

Séries	Quarts de finale	Demi-finales		Finales	
		Option 1	Option 2		
S1	QF1	DF A/B1	1-QF1	1-QF1	FA
			1-QF2	1-QF3	
			2-QF3	2-QF2	
			2-QF4	2-QF4	
			3-QF1	3-QF1	
			3-QF3	3-QF4	
S2	QF2	DF A/B2	1-QF3	1-QF2	FB
			1-QF4	1-QF4	
			2-QF1	2-QF1	
			2-QF2	2-QF3	
			3-QF2	3-QF2	
			3-QF4	3-QF3	
S3	QF3	DF C/D1	4-QF1	4-QF1	FC
			4-QF2	4-QF3	
			5-QF3	5-QF2	
			5-QF4	5-QF4	
			6-QF1	3-DF C/D1	
			6-QF3	6-QF4	
S4	QF4	DF C/D2	4-QF3	4-QF2	FD
			4-QF4	4-QF4	
			5-QF1	5-QF1	
			5-QF2	5-QF3	
			6-QF2	6-QF2	
			6-QF4	6-QF3	
S5					

### Exemple de codage :

- 1-S1 1<sup>er</sup> de la série 1
- 2-S1 2<sup>e</sup> de la série 1
- ...
- 1-QF1 1<sup>er</sup> du quart de finale 1
- 2-QF1 2<sup>e</sup> du quart de finale 1
- ...
- 1-DF A/B1 1<sup>er</sup> de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2<sup>e</sup> de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1<sup>er</sup> temps de toutes les séries
- 2T-S 2<sup>e</sup> temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1<sup>er</sup> temps des 1<sup>ers</sup> de toutes les séries
- 2T-1S 2<sup>e</sup> temps des 1<sup>ers</sup> de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1<sup>er</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2<sup>e</sup> temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

## Points de performance

### 1 - Championnats de France indoor para-aviron et aviron adapté, épreuves open et sprint

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes PR3
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

### 2 - Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

### 3 - Critérium national para-aviron et aviron adapté et Championnat de France mer

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

#### Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

#### Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au Championnat du Monde para-aviron ou aux Jeux Paralympiques.

#### Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

#### Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

#### Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), l'aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron partagé (équipage mixte handicap et valide).

## 1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras;
- PD : handicap physique (Physical Disability);
- VI : handicap visuel (Visual Impairment);
- ID : handicap mental (Intellectual Disability).

## 2. CLASSIFICATIONS»

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

### Para-aviron

Une session de classification a lieu 3 fois par an, la veille :

- Des Championnats de France d'aviron indoor;
- Des Championnats interrégionaux bateaux courts para-aviron et Critérium aviron adapté, dans chacune des zones;
- Du Critérium national para-aviron et aviron adapté;
- Des championnats de France d'aviron de mer.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

### Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

[handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr) ou 01 45 14 26 61

## 3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

## 4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

**La pratique en couple PR3 (1x ou 2x)** est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés «pointe et couple».

Déficient visuel: dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI et plus de 25% de PR3-VI B3. Ils ne peuvent donc pas participer en 1x et les VI B3 ne peuvent pas participer en 2x.

### Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID;

Course en ligne : 2 000 m pour tous;

Sprints : 500 m pour tous.

### Temps handicaps pour les épreuves open

Les épreuves en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 du Critérium para-aviron regroupent dans une même course des rameurs et des rameuses.

Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps.

Les temps handicaps seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

## 5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 M :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et au critérium national aviron adapté sont les suivants :

• SH1x PR1 :	9'10	• SF1x PR1 :	10'07
• SH1x PR2 :	8'29	• SF1x PR2 :	9'24
• SH1x PR3 :	7'27	• SF1x PR3 :	8'03
• SH2- PR3 :	7'05	• SF2- PR3 :	7'34
• SH1x PR3-ID :	8'11	• SF1x PR3-ID :	8'51